

LA

CONCOURS NATIONAL VISANT À METTRE
À L'HONNEUR LE SECTEUR DE L'ARTISANAT BELGE

VITRINE

DE

16E ÉDITION

CANDIDATURES

> 30.01.2022

WWW.LAVITRINEDELARTISAN.COM

L'ARTISANE

UNE VERSION FÉMININE
DES PASSIONS ET SAVOIR-FAIRE BELGES

DOSSIER DE PRESSE 2022



Ministre des PME, des Indépendants,
de l'Agriculture
Minister van KMO's, Zelfstandigen,
Landbouw

economie



.be



nsz

nsni

SOWALFIN



IFAPME

unizo

erfgoed
brussel

CITYMALL



Hoge Raad
Zelfstandigen
KMO



sdj

sdz

AGENTSCHAP VOOR
ONDERNEMERSVORMING
SYNTRA VLAANDEREN

ipme

efp

ucm

VDAB

WERKPLAATS
IMMATERIEEL
ERFGOED

VVSG

HIND RABII

AD

BESACE

BESACE

TABLE DES MATIÈRES

LA VITRINE DE L'ARTISAN	3
A. Objectifs	3
B. L'artisanat en Belgique	3
C. Historique du concours	5
D. Grands lauréats	8
ÉDITION 2022	9
A. Édition spéciale « Artisanes »	9
B. Agenda	9
1. Inscriptions	10
2. Sélection des lauréates	10
3. Vidéos d'entreprises	12
4. Visites des ateliers	12
5. Remise des prix	13
C. Candidatures	13
CONTACT ET INFORMATIONS	14



La Vitrine de l'Artisan c'est ...

... un concours national mis sur pied en 2006 qui vise à mettre en valeur les artisans belges.

Chaque année, 10 artisans sont sélectionnés et mis en évidence auprès du grand public, certains étant plus particulièrement récompensés par des prix. Au fil du temps, le concours est devenu une plateforme incontournable pour le secteur.

LA VITRINE DE L'ARTISAN

A. OBJECTIFS

Pour la 16ème année consécutive, les artisans belges sont invités à se faire connaître par le biais du concours de La Vitrine de l'Artisan afin de **promouvoir l'artisanat** auprès du grand public et de **susciter des vocations** pour ce secteur chez les jeunes. Sur base de dossiers de candidatures, le concours distingue **dix lauréats qui constituent des exemples** de réussite sur tous les plans : la qualité et l'originalité de leur produit, leur parcours, et la gestion de l'activité.

Le panel d'artisans mis en vitrine témoigne de la diversité et de l'originalité du secteur. En outre, le concours favorise les échanges et les rencontres utiles pour l'évolution du parcours de l'artisan.



B. L'ARTISANAT EN BELGIQUE

Grâce à la qualité et à la diversité des produits et des services qu'il offre, l'artisan augmente la qualité de vie au quotidien. Les échanges autour des produits artisanaux permettent de rapprocher les populations, d'entretenir les rapports humains ; en bref, de renforcer les liens sociaux. De plus, l'artisan est le dépositaire de traditions anciennes, de techniques éprouvées, d'une culture qu'il enrichit et adapte au gré des évolutions de la société et des goûts de sa clientèle.

Depuis quelques années, le secteur de l'artisanat a repris une certaine notoriété vis à vis du regard du grand public ; la mise en avant de l'économie locale et nationale, les produits faits main, l'utilisation de matériaux plus durables, etc. mais peu encore osent pousser la porte du commerce artisanal à proximité.

Le secteur offre également de nombreuses possibilités de formations et filières pour les jeunes, pourtant ils n'en ont souvent aucune connaissance.

Des avancées sont apparues petit à petit pour ce secteur, avec notamment l'adoption en juin 2012 d'une nouvelle définition légale approuvée par le Conseil des Ministres : *Un artisan est un travailleur indépendant actif ou une entreprise active dans la production, la transformation, la réparation, la restauration d'objets, la prestation de services dont les activités présentent essentiellement des aspects manuels, et qui développent un certain savoir-faire axé sur la qualité, la tradition et la création.*

En décembre 2013, le projet de loi sur le nouveau statut de l'artisan est approuvé par le Conseil des Ministres.

Il tient compte de la définition adoptée et des critères suivants :

- 1°** L'intéressé est une personne physique ou personne morale inscrite dans la Banque-Carrefour des Entreprises, en qualité d'entreprise commerciale, artisanale ou non commerciale de droit privé ;
- 2°** L'intéressé est actif dans la production, la transformation, la réparation, la restauration d'objets, la prestation de services ;
- 3°** L'intéressé exerce une activité présentant essentiellement des aspects manuels ;
- 4°** L'intéressé développe un certain savoir-faire axé sur la qualité, la tradition, la création ou l'innovation ;
- 5°** L'intéressé occupe moins de 20 travailleurs (dérogations possibles) ;
- 6°** L'intéressé répond, le cas échéant, aux autres conditions spécifiques sectorielles fixées par arrêté royal.



1er juin 2016, le nouveau statut de l'artisan est entré en vigueur. Cette reconnaissance est octroyée par le SPF Economie en fonction de critères tels que le caractère authentique de l'activité, l'aspect manuel du travail et le savoir-faire de l'artisan. L'artisan reconnu dispose d'un label et bénéficie ainsi d'une plus grande visibilité auprès du public. On compte aujourd'hui près de 2000 artisans bénéficiant de cette reconnaissance.

C. HISTORIQUE DU CONCOURS

2006

Suite au constat du manque de connaissance et de reconnaissance de l'artisanat en Belgique, le concours La Vitrine de l'Artisan voit le jour en Wallonie. Son objectif est de mettre en évidence et en valeur ce secteur de l'économie tant auprès du grand public qu'auprès des jeunes avec à la clé un chèque d'une valeur de 2500 € à remporter.

Dès le départ, le projet est soutenu par la Ministre des Classes moyennes et des PME et par divers partenaires privés ou publics.

2007

Deuxième édition du concours et la base de données d'artisans s'étoffe. Pour élargir la communication, une meilleure implication des communes wallonnes est sollicitée afin d'informer et soutenir leurs artisans.

2008

Troisième édition qui continue sur la lancée des deux années précédentes et qui se renforce par l'augmentation du taux de participation des artisans.

2009

Le concours se nationalise. Vu l'ampleur et l'intérêt tant des artisans que du grand public, La Vitrine de l'Artisan s'ouvre à l'ensemble des artisans belges. Des partenaires néerlandophones se rajoutent pour soutenir l'ampleur nationale de la manifestation. De nouveaux prix se rajoutent au précédent, un chèque de 1500 € pour le deuxième prix, un ordinateur portable pour le prix Jeune et un diamant pour le Coup de Cœur du jury.

2010

Le concours est bien implanté en Flandres. Le taux de participation grimpe rapidement, l'intérêt est vif tant au nord qu'au sud du pays. Aux prix des années précédentes s'ajoutent des vidéos d'entreprise qui permettent à chaque artisan lauréat d'être mis en valeur. Réalisation d'un catalogue en collaboration avec certains lauréats des années précédentes sensibilisant les représentants officiels à prendre l'habitude d'offrir des cadeaux réalisés par nos artisans. Une personne reconnue dans le monde artisanal préside le jury de sélection : Marc Tensen, président d'Ars Nobilis.

2011

Pour faire connaître davantage le secteur de l'artisanat et impliquer activement le grand public, la sixième édition du concours lance « le Prix du Public ». Chacun a ainsi la possibilité de voter pour son artisan préféré via le site. D'autre part, trois nouveaux partenaires s'associent au concours en proposant des prix à l'exportation. Brussels Export, l'Agence wallonne à l'exportation (AWEX), Flanders Investment & Trade (FIT) soutiennent un artisan méritant par région pour un projet effectué ou à concrétiser vers l'étranger.

2012

Le grand public joue un rôle de plus en plus important dans le concours par sa participation au Prix du Public et parce qu'il a l'occasion d'inscrire un artisan qu'il estime de qualité et méritant. Soutenue par le Président, une lettre ouverte reprenant les remarques et problématiques vécues par les artisans est transmise à la Ministre des Indépendants et PME.

2013

Un bus promotionnel aux couleurs du concours sillonne les routes à la rencontre des 10 artisans lauréats en permettant de rapprocher artisans, jeunes, autorités communales et presse locale. Le vote du public prend de l'ampleur et les artisans peuvent exprimer leurs desiderata à la Ministre via le formulaire de participation.

2014

Le concours acquiert une certaine notoriété et reconnaissance : record des inscriptions avec 263 artisans qui rentrent un dossier.

2015

La Vitrine de l'Artisan fête ses 10 ans ! Cette année-là, le prix thématique sur le webmarketing, récompense un artisan qui se distingue par ses bonnes pratiques de communication sur le web et qui représente un exemple pour les autres.

2016

Les jeunes qui se forment aux métiers de l'artisanat sont mis en valeur par l'attribution d'un nouveau prix, celui de l'Apprenti : l'occasion de montrer que l'avenir du secteur est entre les mains de jeunes motivés.

2017

Le concours continue à mettre en valeur les apprentis en proposant à nouveau ce volet du concours. La remise des prix a d'ailleurs lieu dans l'école de lutherie de l'apprentie lauréate de l'année précédente. Le jury récompense cette année les artisans faisant particulièrement preuve de bonne gestion.

2018

Numérisation du concours, dans un souci écologique et par cohérence avec le thème choisi: l'alliance des métiers traditionnels avec les technologies actuelles. Promotion et inscriptions uniquement en ligne. Troisième édition du volet Apprenti et record du nombre de votants pour le Prix du Public.

2019

Le concours se fait cette année en collaboration avec les communes belges. L'objectif étant de mettre également en évidence les communes actives dans la valorisation des artisans locaux. Année record du nombre d'inscriptions : près de 500 participants et près de 200 communes partenaires.

2020

Nous avons souhaité être la vitrine d'un artisanat particulièrement conscient des enjeux environnementaux actuels en sélectionnant des artisans qui travaillent de façon éthique et durable, attentifs aux choix qu'ils opèrent dans leur travail quotidien et dans une réflexion pour l'avenir de leur métier, notamment à travers la formation de jeunes apprentis.

« Mieux fabriquer, mieux acheter, mieux consommer » : devise de cette 15e édition du concours. Cette année également, afin de renforcer davantage l'implication des jeunes dans le projet, un jury jeunesse s'est créé. Composé de 6 jeunes impliqués au sein de l'artisanat belge, il a attribué le prix Coup de Coeur 2020.

2021

Suite aux différentes conditions sanitaires, il n'y a pas eu d'édition en 2021.

D. GRANDS LAURÉATS

2006

VAN HERCK Pierre

Lillois

Tourneur sur bois - ébéniste

www.pierre-creation.be

2007

MELOT Eli-Manuel

Havelange

Plafonneur cimentier artisanal

0474 98 63 69

2008

HALFLANTS Quentin

Seneffe

Fabricant de barques en bois

www.barque.be

2009

CHRISTIAENS Gert

Beersel

Brasseur artisanal

www.oudbeersel.com

2010

DESTREE Stephen

Leignon

Biscuitier

www.biscuiteriedestree.be

2011

SCHRAUWEN Jef

Loenhout

Menuisier

www.atelierschrauwen.be

2012

OOSTERLINCKX Jan, Tom et Peter

Pittem

Créateurs de vélos

www.achielle.be

2013

DUJARDYN Steven et Brecht

Oostrozebeke

Forgerons d'art

www.dujardyn.com

2014

PEDUS Frank

Anvers

Luthier

www.proarte.be

2015

SCHUMACHER Guido

Eupen

Facteur d'orgues

www.orgel-schumacher.com

2016

BOON Koen

Anvers

Menuisier

www.alinhout.be

2017

M'BAMBA Euphrasie

Ciney

Chocolatière

www.sigoji.be

2018

CLOOS Nicolas

Beauvechain

Tailleur de pierre

www.advitampierre.be

2019

VERSTAETE Bertin

Tirlemont

Lustrier

www.ateliernightlight.com

2020

FRONISTAS Alexis

Thuin

Transformateur de véhicules

www.lacaravanepasse.eu



ÉDITION 2022

A. ÉDITION SPÉCIALE « ARTISANES »

Pour cette nouvelle édition, « La Vitrine de l'Artisan » devient « **La Vitrine de l'Artisane** ».

Selon les chiffres du SPF économie, les femmes représentent 41% des métiers de l'artisanat en Belgique en 2020. Pour encourager la participation des femmes dans ces corps de métiers, La Vitrine de l'Artisan souhaite cette année mettre les femmes entrepreneuses à l'honneur.

Le concours mettra en lumière dix artisanes belges au savoir-faire exceptionnel, qui choisissent la voie de leur passion, et qui réalisent des produits ou proposent des services d'une grande qualité. Ces 10 lauréates, porteuses d'une ambition et de valeurs fortes seront des exemples fédérateurs pour notre génération future autour de métiers méconnus, traditionnels et/ou parfois oubliés.



B. AGENDA

La 16ème édition du concours « La Vitrine de l'Artisan » a été lancée officiellement le **07 décembre 2021**.

INSCRIPTIONS - 10 décembre 2021 au 30 janvier 2022

SÉLECTION DES LAURÉATES - mi-mars 2022

VISITES DES ATELIERS - avril-mai 2022

REMISE DES PRIX - mi-juin 2022

DIFFÉRENTES PHASES SUCCESSIVES :

1. INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont à introduire du 10 décembre 2021 au 30 janvier 2022 via un Google form dont le lien figure sur le site du concours (www.lavitrinedelartisan.com).

Par sa participation, l'artisane est automatiquement référencée sur notre site Internet dans son moteur de recherche. Elle concourt pour être l'une des 10 lauréates qui sont particulièrement mises en évidence dans la presse locale et nationale, auprès de leur commune, auprès de nos divers partenaires et lors de la remise des prix.



2. SÉLECTION DES LAURÉATES

Le **Comité de sélection**, composé de professionnels de l'artisanat ainsi que de représentants de nos différents partenaires et de structures économiques de notre pays, tant néerlandophones que francophones, se réunit afin de sélectionner les 10 lauréates.

Grâce au soutien de nos partenaires, le concours peut se renouveler d'année en année et prendre de l'ampleur. Chacun apporte son expertise en ayant sa place au sein du Comité de sélection qui se réunit plusieurs fois pour débattre du choix des artisanes lauréates. Ces partenaires apportent également leur soutien aux artisanes en leur prodiguant des conseils, leur fournissant des balises ou des pistes à suivre pour leur parcours personnel.

La diversité des origines professionnelles des membres du Comité garantit une multiplicité de points de vue et d'opinions. C'est aussi pour cette raison que nous tenons chaque année à reprendre d'anciens lauréats qui ont l'expérience du concours « de l'autre côté de la barrière » afin de pouvoir constamment faire évoluer le projet.

COMITÉ DE SÉLECTION

Les organisations d'indépendants (UCM, Unizo, SNI, SDI, etc.), les partenaires privés et publics (cabinet du Ministre compétent, le SPF économie, la Sowalfin, CityMall, Anita Diamonds, etc.), le Conseil supérieur des indépendants et d'anciens lauréats sont invités chaque année à participer au Comité de sélection.



PRÉSIDENCE 2022

La présidence est choisie en fonction du thème de l'édition. Il existe une alternance francophone, néerlandophone de même que pour le choix des lieux de remise des prix.

Cette année, la remise des prix est prévue en **Flandres** et le Comité de sélection sera présidé par **Madame Hind Rabii** de Verviers.



Hind Rabii propose, depuis plus de 20 ans, des luminaires dans lesquels s'allient les couleurs de la Méditerranée et les lignes pures du design nordique.

Née en 1973 au Maroc, elle y a vécu jusqu'à son départ pour la Belgique, où elle a étudié le génie industriel.

Outre les compétences techniques acquises lors de ses études, Hind Rabii a toujours cultivé une grande passion pour la mode et la création. C'est la raison pour laquelle elle a commencé à travailler dans le domaine de l'architecture et du design.

Depuis 1997, elle insuffle sa créativité et son inspiration en créant des luminaires qu'elle conçoit comme des éléments de décoration à part entière. Travaillés à l'aide d'outils manuels, les luminaires sont composés, pour les parties métalliques, d'or, du chrome ou du cuivre mais le verre est également un composant très important de la collection.

3. VIDÉOS D'ENTREPRISES

Chaque lauréate reçoit la visite de notre partenaire Clara Production ASBL afin de réaliser ensemble un petit film de présentation de son travail au sein de son atelier.

Une vitrine supplémentaire qui permet au grand public de se faire une idée de l'univers de l'artisane, mais également un atout de plus pour l'artisane qui peut l'utiliser à sa guise pour se mettre en évidence.



4. VISITES DES ATELIERS

Entre avril et mai 2022, une visite de l'atelier des 10 lauréates est organisée, afin de permettre au comité de sélection d'en apprendre plus sur leur travail, leur personnalité et leur parcours, de façon plus humaine que via un formulaire d'inscription. Les visites des ateliers permettent aux artisanes d'expliquer leur parcours et leur métier au sein de leur univers et transmettre la passion qui les anime. Les autorités communales ainsi que des groupes d'élèves sont conviés afin qu'ils puissent soutenir leur artisane locale, parfois peu connue dans l'entité.



5. REMISE DES PRIX

La remise des prix de la 16ème édition se tiendra à la mi-juin en Flandres, en présence des lauréates de personnalités, des partenaires, du Comité de sélection et de la presse.

Plusieurs prix sont remis :

GRAND PRIX : d'une valeur de **3500 €**

COUP DE COEUR : d'une valeur de **2000 €**



C. CANDIDATURES

Comme chaque année, la sélection est difficile pour le Comité, qui se base sur différents critères de qualité et d'originalité du produit, sur le parcours et la motivation, le management et la durabilité, ou encore, le marketing, pour effectuer son choix.

Il ne remet nullement en question la qualité des candidatures non-retenues, mais La Vitrine de l'Artisan reste un concours dont l'objectif est de mettre en évidence un panel représentatif d'artisans qui permettent de valoriser tout le secteur auprès du grand public et des jeunes.



CONTACT PRESSE : JULIEN DEKNOCK
WWW.LAVITRINEDELARTISAN.COM
INFO@LAVITRINEDELARTISAN.COM
02 500 50 70

PERSCONTACT : VANESSA PIRE
WWW.AMBACHTINDEKIJKER.COM
INFO@AMBACHTINDEKIJKER.COM
02 500 50 70